

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

**Band:** 8 (1958)

**Heft:** 4

**Buchbesprechung:** L'expansion allemande outre-mer du XVe siècle à nos jours [Henri Brunschwig]

**Autor:** Pelet, Paul-Louis

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Zünftigen diese Arbeit als Werk eines «Außenseiters» links liegen lassen wollten. Der Autor hat tatsächlich Neues zu sagen, und vieles regt zur Diskussion an.

*Schwyz*

*Willy Keller*

HENRI BRUNSWIG, *L'expansion allemande outre-mer du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours*. Paris, Presses universitaires de France, 1957. 208 p. (Coll. Pays d'Outre-mer, 1<sup>re</sup> série: Etudes coloniales, n° 9.)

Dans l'histoire de la colonisation, les Allemands n'ont joué qu'un rôle tardif et passager. Pourtant ils ont été les premiers Européens à s'implanter parmi des populations moins évoluées, les premiers à répandre à la fois leurs connaissances et leur religion: non pas outre-mer, mais à l'est, entre l'Elbe et la Volga. Commerçants actifs, les Hanséates ont créé des comptoirs dans la Baltique, en Norvège, en Angleterre, en Russie. Les sujets du Saint-Empire ne restent pas à l'écart des grandes découvertes; si l'œuvre des Welser au Vénézuéla est peu marquante, dans la plupart des expéditions maritimes portugaises et espagnoles, les techniciens, artilleurs ou mineurs, proviennent des terres allemandes; entre 1525 et 1535, les Fugger et les Welser arment un sixième des vaisseaux qui font le voyage d'Amérique. Mais aucun Etat du Saint-Empire (la Hollande mise à part) n'est assez fort pour imiter l'Espagne ou le Portugal. A partir du XVII<sup>e</sup> siècle, le margrave de Hanau puis le Grand électeur de Brandebourg d'une part, les Habsbourg d'autre part tentent d'établir des comptoirs en Guyane, sur la Côte de l'Or africaine ou aux Indes. Faute de ressources financières, ces établissements durent peu. Les Hohenzollern préfèrent soutenir la *Seehandlungsgesellschaft* qui revend les épices sans se mêler aux luttes des puissances possédantes. Les ports, Hambourg en particulier, profitent ainsi de l'expansion maritime européenne.

Après 1815, le libéralisme ouvre les colonies aux marchands ou aux émigrants de tous pays. C'est chaque année par milliers que les habitants des régions les plus déshéritées de l'Allemagne ou les partisans des idées libérales vont peupler les Etats-Unis ou les colonies. La plupart ne songent ni à revenir, ni à marcotter sur d'autres continents l'inégalité sociale et l'autoritarisme qu'ils ont fuis. Mais ils assurent à leur ancienne patrie une part de plus en plus importante du commerce international. Entre 1820 et 1860, les négociants allemands se taillent la part du lion dans le commerce avec les Samoa, Zanzibar ou l'Amérique latine. Ils tirent des colonies plus de profits que ceux qui doivent subsidier leur administration.

Unifiée et forte, l'Allemagne de Bismarck repousse jusqu'en 1884 toutes les occasions qui se présentent. Les partisans d'une expansion coloniale

n'y suscitent pas un enthousiasme comparable à celui que font naître en France un Faidherbe, un Brazza, personnalités qui donnent au colonialisme «cet aspect généreux et trompeur qui assura son succès».

Mais à partir de 1884, Bismarck fait volte-face. Sans jamais aller sur les brisées de l'Angleterre, il appuie Lüderitz dans le Sud-ouest africain, envoie Nachtigall s'assurer des protectorats au Togo et au Cameroun, soutient pour finir Peters en Afrique orientale, prépare l'annexion de l'archipel Bismarck puis des Mariannes, des Carolines, des Palau et de bases en Nouvelle-Guinée. La course aux colonies peut profiter à sa politique intérieure en enlevant des voix à l'opposition; à sa politique extérieure en perpétuant son rôle d'arbitre entre les puissances européennes, en lui donnant des gages pour les négociations internationales. Il renonce aux ambitieux projets de Peters dans l'Est africain, il admet le protectorat anglais sur Zanzibar pour obtenir en échange quelques rectifications de frontières au Togo et au Cameroun, mais surtout la cession de Heligoland, clé de la Baie allemande (accords signés par Caprivi le 1<sup>er</sup> VII 1890). Bismarck ne songe pas à intéresser l'opinion publique aux colonies; il n'a pas davantage l'intention de grever le budget des charges de leur administration, pour laquelle d'ailleurs, il ne dispose pas de spécialistes. Il préfère laisser à des compagnies concessionnaires le soin de tirer parti des territoires que l'Etat se bornera à protéger. Cependant, très rapidement, les commerçants se révèlent incapables de gouverner.

Comme celles de la France ou de l'Angleterre, les colonies allemandes nécessitent l'envoi de fonctionnaires pour pacifier et délimiter les territoires; l'investissement de capitaux pour y construire routes, ponts, ports, télégraphes, chemins de fer. Elles coûtent plus qu'elles ne rapportent. Bismarck ainsi entraîne son pays dans des aventures dont il avait auparavant lui-même dénoncé la vanité.

Après sa chute, le colonialisme devient l'apanage des pan-germanistes. Il vise plus à exciter les passions nationalistes et anti-anglaises qu'à faire œuvre colonisatrice.

Le climat aidant, colons ou administrateurs, mal préparés à leurs tâches se conduisent fréquemment en potentats ou en tyrans. Au Reichstag, catholiques et socialistes ne cessent de s'en indigner. La cruauté de certains chefs, la malhonnêteté de quelques opérations commerciales, l'horrible répression de la révolte des Herreros y sont stigmatisées. La crise de 1906 permet d'obtenir enfin un budget et des pouvoirs suffisants pour une organisation rationnelle des territoires d'outre-mer.

Dès 1907, le ministère des colonies ouvre une école administrative à Hambourg, une école pour planteurs et éleveurs à Witzenhausen, remet aux chefs indigènes les affaires locales, protège dans la mesure du possible la propriété indigène contre les exactions des blancs, lutte contre la maladie du sommeil, la petite vérole, l'alcoolisme, crée un enseignement pour les noirs, forme des artisans. En quelques années, les progrès sont remarquables.

Mais bien que les dépenses militaires y soient insignifiantes, les colonies coûtent plus qu'elles ne rapportent<sup>1</sup>.

En 1914, le souvenir des scandales du début du siècle n'est pas encore effacé, tandis que ceux — parfois séculaires — des autres colonies, punis ou étouffés depuis longtemps, s'oublient. C'est l'indignation des Allemands eux-mêmes qui fournit aux Alliés des arguments pour prétendre que leur adversaire n'est pas digne de porter la civilisation en Afrique.

En 1919, la perte des colonies ne ruine pas l'Allemagne; elle soulage son budget. Mais la condamnation morale qui en est le prétexte révolte les vaincus.

D'une objectivité remarquable, l'ouvrage si nuancé, si intelligent de M. Brunschwig fait entendre aux Français un son de cloche qui n'a guère résonné à leurs oreilles. Il eût fallu peut-être développer encore le rôle civilisateur des missions scientifiques ou religieuses, rôle antérieur à la réforme administrative et dont les conséquences sont encore si sensibles de nos jours. Il ne manque pas de nationalistes camerounais qui affectent de considérer l'époque de colonisation germanique comme plus heureuse pour leur peuple que le Mandat français qui l'a suivi. Sans doute, comme l'auteur nous en avertit, les sources qui permettraient de le faire en toute connaissance de cause sont-elles encore insuffisantes.

Lausanne

Paul-Louis Pelet

ANDRÉ BOSSUAT, *Le bailliage royal de Montferrand (1425—1556)*. Paris, Presses universitaires de France, 1957. 207 p., pl. (Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Clermont, 2<sup>e</sup> sér., fasc. 5.)

Voici un livre qui apporte beaucoup plus que son titre ne promet. Tout d'abord il est une contribution essentielle à l'histoire de l'apanage d'Auvergne. Les apanages donnent à la longue histoire de la naissance et de la formation de l'unité française l'aspect désolant d'une toile de Pénélope: les provinces chèrement et patiemment acquises par le roi lui échappaient à nouveau, chaque fois qu'il fallait doter un prince du sang. Mais précisément l'institution des bailliages corrigea beaucoup les inconvénients de ces concessions, en y maintenant constamment l'influence royale. Juge royal, le bailli recevait les appels des justices seigneuriales; il jugeait exclusivement les causes des «exempts» (couvents jouissants de l'immunité), ainsi que les «cas royaux», procès qui par leur nature relevaient de la seule compétence royale. Or, le nombre des cas royaux «s'accroît d'autant mieux qu'on se garde bien d'en donner la liste». De la ville frontière ou de la ville exempte où le roi l'avait installé, le bailli ne cessait de mêler ses émissaires à l'administration de la

<sup>1</sup> Considérées comme neutres, elles n'avaient pas été armées et furent conquises, sauf le Sud-ouest africain, sans grande difficulté au cours de la première guerre mondiale.